



QUESTIONNAIRE Enquête n°67 - Année 2019
Validation des acquis

=> Afin de faciliter le traitement des données, merci de ne pas modifier la structure du questionnaire (ajouter ou supprimer des lignes, décaler des colonnes, fusionner/défusionner des cellules...) et les intitulés des tableaux (titres, lignes, colonnes...)
=> Si cela est nécessaire vous avez la possibilité d'expliquer vos résultats, vos non-réponses...dans l'encadré "Commentaire" situé à côté de chaque tableau

Les candidats et les bénéficiaires d'une VAP en 2019

I - Répartition des dossiers de VAP selon le genre des candidats en 2019
Les dossiers examinés en 2019 peuvent avoir été déposés avant 2019
Uniquement les adultes en reprise d'études

VAP

Tableau A

Nombre de demandes de dispense de diplôme déposées par le candidat	Nombre total de demandes déposées		Nombre de demandes de dispense de diplôme examinées par la commission de validation		Nombre total de demandes examinées
	Homme	Femme	Homme	Femme	
	36	54	90	36	49

Commentaire

II - Répartition des bénéficiaires d'une VAP selon le diplôme visé et le genre en 2019
Uniquement les adultes en reprise d'études

VAP

Tableau B

Diplôme visé	Nombre de demandes de dispense de diplôme déposées par le candidat		Nombre total de demandes déposées	Nombre de personnes ayant obtenu une dispense de titre ou de diplôme requis pour l'accès à :		Nombre total de dispenses accordées par la commission de validation	Nombre total de candidats pour lesquels la dispense a été refusée
	Homme	Femme		Homme	Femme		
Baccalauréat	0	0	0	0	0	0	0
DUT-DEUST-DNTS	3	8	11	3	7	10	1
Licence professionnelle (LMD)	1	5	6	1	5	6	1
Licence (LMD)	8	15	23	5	6	11	6
Master (LMD)	24	25	49	13	15	28	21
Diplôme d'ingénieur	0	0	0	0	0	0	0
Doctorat (LMD)	0	0	0	0	0	0	0
Autres diplômes ou titres inscrits au RNCP	0	0	0	0	0	0	0
Autres diplômes ou titres non inscrits au RNCP	0	1	1	0	0	0	1
Nombre total de bénéficiaires	36	54	90	22	33	55	30

Commentaire

III - Répartition des bénéficiaires d'une VAP selon le statut d'emploi, la catégorie socio-professionnelle et le genre en 2019
Uniquement les adultes en reprise d'études

VAP

Tableau C

Statut d'emploi	Catégorie socio-professionnelle (actifs occupés)	Nombre de personnes ayant obtenu une dispense		Nombre total de bénéficiaires d'une dispense
		Homme	Femme	
Actifs "occupés"	Ouvriers	0	0	0
	Employés	2	6	8
	Professions intermédiaires (dont techniciens)	0	4	4
	Cadres	1	2	3
	Autres (actifs non salariés)	11	9	20
Total Actifs "occupés"		14	21	35
Actifs "demandeurs d'emploi"		8	12	20
Nombre total de bénéficiaires actifs		22	33	55
Inactifs		0	0	0
Nombre total de bénéficiaires (actifs + inactifs)		22	33	55

Commentaire

Les candidats et les bénéficiaires d'une VAE en 2019

I - Répartition des candidats à la VAE selon différentes modalités d'accompagnement en 2019
Cette question est à choix multiples, le total des candidats n'est pas égal à la somme des cellules d'une même ligne
Nombre de candidats dont l'accompagnement est achevé en 2019 (cet accompagnement peut avoir commencé l'année N-1 (2018) ou N (2019) et finir l'année N (2019))

VAE

Tableau 1

	Votre structure propose-t-elle un accompagnement avant le dépôt du dossier de recevabilité ?	Votre structure propose-t-elle un accompagnement post-recevabilité ?	Faites-vous appel à un prestataire extérieur pour dispenser tout ou partie de l'accompagnement ?	L'accompagnement se fait-il par une approche :			Nombre total de candidats accompagnés et non accompagnés
				Individuelle	Réunions collectives	Mixte : individuelle et réunions collectives	
OUI, nombre de candidats accompagnés	0	51	1	2	6	43	51
NON	0	0	0	0	0	0	5

Commentaire

II - Répartition des dossiers de VAE selon l'âge et le genre des candidats en 2019

(1) Il s'agit des dossiers qui ont été déposés ou dont la recevabilité est favorable en 2019. Il n'y a donc pas de continuité entre les dossiers déposés, recevables et examinés. Il s'agit bien ici des dossiers déposés en 2019, ceux recevables en 2019 et ceux examinés en 2019
(2) Les dossiers examinés en 2019 peuvent avoir été déclarés recevables avant 2019. Il n'y a donc pas de continuité entre les dossiers recevables et examinés
Les dossiers examinés correspondent à la somme de toutes les VAE déclarées dans le tableau 6 (VAE totales et partielles après examen par un jury de VAE et VAE refusées) quand cela a nécessité l'examen du dossier par un jury
Sont comptabilisés tous les dossiers examinés par un jury de VAE au cours de l'année 2019 (sans les préconisations post-jury)

VAE

Tableau 2

Âge	Nombre de dossiers de recevabilité déposés par le candidat (1)		Nombre total de dossiers de recevabilité déposés	Nombre de dossiers de recevabilité ayant reçu un avis favorable (1)		Nombre total de dossiers de recevabilité favorables	Nombre de demandes de VAE examinées par un jury (2)		Nombre total de demandes examinées par un jury
	Homme	Femme		Homme	Femme		Homme	Femme	
Moins de 25 ans	0	1	1	0	0	0	0	0	0
25 à 29 ans	4	9	13	3	4	7	1	3	4
30 à 39 ans	34	24	58	14	18	32	10	11	21
40 à 49 ans	18	13	31	8	10	18	10	9	19
50 ans et plus	8	13	21	6	8	14	5	4	12
Total	64	60	124	31	40	71	29	27	56

Commentaire

III - Répartition des dossiers de VAE selon le statut d'emploi, la catégorie socio-professionnelle et le genre en 2019

(1) Il s'agit des dossiers recevables en 2019
(2) Les dossiers examinés en 2019 peuvent avoir été déclarés recevables avant 2019. Il n'y a donc pas de continuité entre les dossiers recevables et examinés
Sont comptabilisés tous les dossiers examinés par un jury de VAE cours de l'année 2019 (sans les préconisations post-jury)

VAE

Tableau 3

Statut d'emploi	Catégorie socio-professionnelle (actifs occupés)	Nombre de dossiers de recevabilité favorables (1)		Nombre total de dossiers de recevabilité favorables	Nombre de demandes de VAE examinées par un jury (2)		Nombre total de demandes de VAE examinées par un jury
		Homme	Femme		Homme	Femme	
Actifs "occupés"	Ouvriers	0	0	0	0	0	0
	Employés	15	25	40	7	7	14
	Professions intermédiaires (dont techniciens)	4	0	4	6	3	9
	Cadres	7	4	11	8	10	18
	Autres (actifs non salariés)	1	5	6	5	1	6
Nombre total des actifs "occupés"		27	34	61	26	21	47
Actifs "demandeurs d'emploi"		3	6	9	3	6	9
Nombre total de bénéficiaires actifs		30	40	70	29	27	56
Inactifs		1	0	1	0	0	0
Nombre total de bénéficiaires (actifs + inactifs)		31	40	71	29	27	56

Commentaire

IV - Répartition des dossiers de VAE selon le diplôme obtenu et le diplôme le plus élevé à l'entrée en VAE en 2019

(1) Il s'agit des dossiers recevables en 2019
(2) Les dossiers examinés en 2019 peuvent avoir été déclarés recevables avant 2019. Il n'y a donc pas de continuité entre les dossiers recevables et examinés
(3) Sans diplôme = ne possède aucun diplôme
(4) Les autres diplômes, qu'ils soient ou non inscrits au RNCP doivent être ventilés par niveau
Sont comptabilisés tous les dossiers examinés par un jury de VAE au cours de l'année 2019 (sans les préconisations post-jury)

VAE

Tableau 4

Diplôme visé	Niveau de diplôme	Nombre de dossiers de recevabilité favorables selon le niveau de formation à l'entrée en VAE (1)								Nombre total de dossiers de recevabilité favorables	Nombre de demandes de VAE examinées par un jury de selon le niveau de formation à l'entrée en VAE (2)							
		Sans diplôme (3)	Niveau infra 4 : CAP, BEP, ou équivalent	Niveau 4 : Bac, ESEU, DAEU ou équivalent	Niveau 5 : Bac + 2 (DUT, BTS, DEUG) ou équivalent	Niveau 6 : Bac + 3 (Licence, Maîtrise) ou équivalent	Niveau 7 : Bac + 5 et plus (Master, Diplôme d'ingénieur) ou équivalent	Niveau 8 : Bac + 8 (Doctorat LMD ou équivalent)	Sans diplôme (3)		Niveau infra 4 : CAP, BEP, ou équivalent	Niveau 4 : Bac, ESEU, DAEU ou équivalent	Niveau 5 : Bac + 2 (DUT, BTS, DEUG) ou équivalent	Niveau 6 : Bac + 3 (Licence, Maîtrise) ou équivalent	Niveau 7 : Bac + 5 et plus (Master, Diplôme d'ingénieur) ou équivalent	Niveau 8 : Bac + 8 (Doctorat LMD ou équivalent)		
DUT-DEUST-DNTS	Niveau 5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Licence professionnelle (LMD)	Niveau 6	0	2	9	20	9	1	0	41	0	2	2	6	0	2	0		
Licence (LMD)	Niveau 6	0	0	4	3	3	0	0	10	0	4	7	1	0	0	0		
Master (LMD)	Niveau 7	0	0	3	1	9	7	0	20	0	1	7	5	14	5	0		
Diplôme d'ingénieur	Niveau 7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Doctorat (LMD)	Niveau 8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Autres diplômes ou titres inscrits au RNCP (4)	Niveau 5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	Niveau 6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Autres diplômes ou titres non inscrits au RNCP (4)	Niveau 5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	Niveau 6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		

Nombre total de bénéficiaires		0	2	16	24	21	8	0	71	0	3	13	18	15	7	0	
V - Répartition globale des financements des bénéficiaires d'une VAE en 2019																	
Sont comptabilisés tous les dossiers examinés par un jury de VAE au cours de l'année 2019 (sans les préconisations post-jury)																	
VAE																	
Tableau 5																	
	Entreprises	Gestionnaires des fonds de la formation professionnelle	Fonds d'assurance de formation des non-salariés	Fonds publics pour la formation des agents du service public	Fonds publics pour la formation de publics spécifiques (Europe, État, conseils régionaux, Pôle Emploi, autres ressources publiques)	Contrats conclus avec des personnes à titre individuel et à leurs frais	Contrats conclus avec d'autres prestataires de VAE	Autres (précisez dans la case commentaire)	Total	Commentaire							
Part des recettes financières globales liées à la VAE (en %)	14	30	0	6	22	28	0	0	100 %								
								Contrôle (doit être = à 100%)	100								
VI - Répartition des bénéficiaires d'une VAE après examen par un jury de VAE selon le diplôme obtenu et le genre en 2019																	
Seules les VAE délivrées après examen par un jury de VAE sont comptabilisées																	
(1) Les autres diplômes, qu'ils soient ou non inscrits au RNCP doivent être ventilés par niveau																	
VAE																	
Tableau 6																	
Diplôme obtenu	Niveau de diplôme	Décision du jury de VAE										Commentaire					
		VAE totales		Nombre total de bénéficiaires	VAE partielles		Nombre total de bénéficiaires	VAE refusées		Nombre total de candidats							
Nombre de bénéficiaires :		Nombre de candidats :															
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme								
DUT-DEUST-DNTS	Niveau 5	0	0	0	0	0	0	0	0	0							
Licence professionnelle (LMD)	Niveau 6	9	1	10	0	2	2	0	0	0							
Licence (LMD)	Niveau 6	3	7	10	0	2	2	0	0	0							
Master (LMD)	Niveau 7	10	9	19	7	5	12	0	0	0							
Diplôme d'ingénieur	Niveau 7	0	0	0	0	0	0	0	1	1							
Doctorat (LMD)	Niveau 8	0	0	0	0	0	0	0	0	0							
Autres diplômes ou titres (inscrits au RNCP(1))	Niveau 5	0	0	0	0	0	0	0	0	0							
	Niveau 6	0	0	0	0	0	0	0	0	0							
	Niveau 7	0	0	0	0	0	0	0	0	0							
	Niveau 8	0	0	0	0	0	0	0	0	0							
Autres diplômes ou titres (non inscrits au RNCP(1))	Niveau 5	0	0	0	0	0	0	0	0	0							
	Niveau 6	0	0	0	0	0	0	0	0	0							
	Niveau 7	0	0	0	0	0	0	0	0	0							
	Niveau 8	0	0	0	0	0	0	0	0	0							
Nombre total de bénéficiaires		22	17	39	7	9	16	0	1	1							
VII - Répartition des bénéficiaires d'une VAE après examen par un jury de VAE selon le diplôme obtenu et la discipline du diplôme en 2019																	
Seules les VAE délivrées après examen par un jury de VAE sont comptabilisées																	
Si dans votre établissement les domaines disciplinaires sont différents de ceux indiqués, merci de redistribuer vos candidats dans les catégories mentionnées dans le tableau																	
(1) Y compris information et communication																	
(2) Sciences de la nature et de la vie (SVTU)																	
(3) Les autres diplômes, qu'ils soient ou non inscrits au RNCP doivent être ventilés par niveau																	
VAE																	
Tableau 7																	
Diplôme obtenu	Niveau de diplôme	Décision du jury de VAE										Commentaire					
		VAE totales				Nombre total de bénéficiaires	VAE partielles				Nombre total de bénéficiaires						
Nombre de bénéficiaires :				Nombre de bénéficiaires :													
		Droit - Économie - Gestion	Art - Lettres - Langues	Sciences humaines et sociales (1)	Sciences - Technologie - Santé (2)	Droit - Économie - Gestion	Art - Lettres - Langues	Sciences humaines et sociales (1)	Sciences - Technologie - Santé (2)								
DUT-DEUST-DNTS	Niveau 5	0	0	0	0	0	0	0	0	0							
Licence professionnelle (LMD)	Niveau 6	1	0	3	6	10	1	0	1	0	2						
Licence (LMD)	Niveau 6	3	3	3	1	10	0	2	3	0	2						
Master (LMD)	Niveau 7	13	2	4	0	19	4	1	7	0	12						
Diplôme d'ingénieur	Niveau 7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
Doctorat (LMD)	Niveau 8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
Autres diplômes ou titres (inscrits au RNCP (3))	Niveau 5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
	Niveau 6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
	Niveau 7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
	Niveau 8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
Autres diplômes ou titres (non inscrits au RNCP (3))	Niveau 5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
	Niveau 6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
	Niveau 7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
	Niveau 8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
Nombre total de bénéficiaires		17	5	10	7	39	5	1	10	0	16						
VIII - Répartition des bénéficiaires d'une VAE après examen par un jury de VAE selon le diplôme obtenu et le diplôme le plus élevé à l'entrée en VAE en 2019																	
Seules les VAE délivrées après examen par un jury de VAE sont comptabilisées																	
(1) Sans diplôme = ne possède aucun diplôme																	
(2) Les autres diplômes qu'ils soient ou non inscrits au RNCP, doivent être ventilés par niveau																	
VAE																	
Tableau 8																	
Diplôme obtenu	Niveau de diplôme	Décision du jury de VAE										Commentaire					
		VAE totales					Nombre total de bénéficiaires	VAE partielles									
Nombre de bénéficiaires selon le diplôme le plus élevé à l'entrée en VAE :					Nombre de bénéficiaires selon le diplôme le plus élevé à l'entrée en VAE :												
		Sans diplôme (1)	Niveau infra 4 : CAP, BEP, ou équivalent	Niveau 4 : Bac, ESEU, DAEU ou équivalent	Niveau 5 : Bac+2 (DUT, BTS, DEUG) ou équivalent	Niveau 6 : Bac+3 (Licence, Maîtrise) ou équivalent	Niveau 7 : Bac+5 et plus (Master, Diplôme d'ingénieur) ou équivalent	Niveau 8 : Bac+8 (Doctorat LMD ou équivalent)	Sans diplôme (1)	Niveau infra 4 : CAP, BEP, ou équivalent	Niveau 4 : Bac, ESEU, DAEU ou équivalent	Niveau 5 : Bac+2 (DUT, BTS, DEUG) ou équivalent	Niveau 6 : Bac+3 (Licence, Maîtrise) ou équivalent	Niveau 7 : Bac+5 et plus (Master, Diplôme d'ingénieur) ou équivalent	Niveau 8 : Bac+8 (Doctorat LMD ou équivalent)		
DUT-DEUST-DNTS	Niveau 5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Licence professionnelle (LMD)	Niveau 6	0	1	1	5	1	2	0	10	0	1	1	0	0	0		
Licence (LMD)	Niveau 6	0	0	3	6	1	0	0	19	0	1	1	0	0	0		
Master (LMD)	Niveau 7	0	0	4	3	0	2	0	19	4	1	2	4	2	0		
Diplôme d'ingénieur	Niveau 7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Doctorat (LMD)	Niveau 8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Autres diplômes ou titres (inscrits au RNCP (2))	Niveau 5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	Niveau 6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	Niveau 7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	Niveau 8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Autres diplômes ou titres (non inscrits au RNCP(2))	Niveau 5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	Niveau 6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	Niveau 7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	Niveau 8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Nombre total de bénéficiaires		0	1	8	14	12	4	0	39	0	2	5	3	4	2	0	
IX - Liste des 5 diplômes ou titres ayant fait l'objet du plus grand nombre de demandes de VAE en 2019 (en %)																	
Sont comptabilisés tous les dossiers examinés au cours de l'année 2019 par un jury de VAE (sans les préconisations post-jury)																	
Il s'agit des dossiers qui ont été déposés ou dont la recevabilité est favorable en 2019																	
VAE																	
Tableau 9																	
Classement	Intitulé du diplôme ou titre	Niveau du diplôme	Nombre de candidats visant ce diplôme ou titre	% au regard du nombre total de candidatures déposées	Commentaire												
1	Licence Sciences Humaines et Social	6	5	8,9	Les masters suivants sont équivalents en nombre de candidats visant ce diplôme (3) : Master Sciences Humaines et Sociales mention Psychologie parcours Psychologie de l'orientation, de l'évaluation et du conseil & Master Sciences Humaines et Sociales mention Master de l'éducation parcours Ingénierie pédagogique en formation d'adultes (IPFA)												
2	Licence Professionnelle Sciences, Te	6	5	8,9													
3	Master Droit, Economie, Gestion men	7	3	5,4													
4	Licence Professionnelle Sciences Hu	6	3	6,4													
5	Master Droit, Economie, Gestion men	7	3	5,4													
X - Répartition des bénéficiaires d'une VAE après examen par un jury de VAE selon le statut d'emploi, la catégorie socio-professionnelle et le genre en 2019																	
Seules les VAE délivrées après examen par un jury de VAE sont comptabilisées																	
VAE																	
Tableau 10																	
Statut d'emploi	Catégorie socio-professionnelle (actifs occupés)	VAE totales			VAE partielles			Commentaire									
		Homme	Femme	Nombre total de bénéficiaires	Homme	Femme	Nombre total de bénéficiaires										
Actifs "occupés"	Ouvriers	0	0	0	0	0	0										
	Employés	6	6	12	1	2	3										
	Professions intermédiaires (dont techniciens)	4	2	6	2	0	2										
	Cadres	8	6	14	0	3	3										
Autres (actifs non salariés)	3	0	3	2	1	3											
Total Actifs "occupés"		21	14	35	5	6	11										
Actifs "demandeurs d'emploi"		1	3	4	2	3	5										
Nombre total de bénéficiaires actifs		22	17	39	7	9	16										
Inactifs		0	0	0	0	0	0										
Nombre total de bénéficiaires (actifs + inactifs)		22	17	39	7	9	16										
XI - Répartition des dossiers de VAE selon le type de contrat au moment de la décision de VAE en 2019																	
Attention : Uniquement pour les actifs occupés du tableau 10																	
VAE																	
Tableau 11																	
Type de contrat au moment de la décision de VAE	Décision du jury de VAE			Commentaire													
	VAE totales	VAE partielles															
Non salariés (indépendants, employeurs)	4	1															
Salariés																	
dont fonctionnaires	6	0															
dont CDI	16	6															
dont CDD	8	4															
dont contrat d'intérim	1	0															
Nombre total de bénéficiaires	35	11															
Contrôle avec tableau 10	35	35															
XII - Durée d'une démarche de VAE en 2019																	
Pour calculer les durées moyennes et médianes, se reporter à l'onglet du fichier "calcul moyenne"																	
Sans les préconisations post-jury																	
(1) Y compris les avenants au contrat de départ																	
(2) Il s'agit de l'avis favorable qui autorise à entrer dans le dispositif : pour les établissements qui ne font pas la recevabilité pédagogique, il s'agit de la recevabilité administrative																	
VAE																	
Tableau 12																	
Durée des étapes dans la procédure de VAE après examen par un jury					Commentaire												
Durée minimum (en jours)	Durée maximum (en jours) (1)	Nombre de bénéficiaires pris en compte pour le calcul	Durée moyenne	Durée médiane													

Entre le dépôt du dossier de recevabilité et l'avis favorable de recevabilité (2)	1	135	85	28,46	15	
Entre l'avis favorable (2) de recevabilité et l'examen du dossier par le jury de VAE	206	1493	56	537	503	
Si VAE partielle accordée : entre la décision du jury de VAE et l'obtention d'une VAE totale suite à des préconisations	166	786	4	400,5	325	
Pour l'obtention d'un ou plusieurs financements	4	224	39	79	88,5	

VAE collective, c'est-à-dire qui concerne plusieurs salariés d'une même entreprise

En 2019, avez-vous fait de la VAE engageant plusieurs salariés d'une même entreprise (VAE collective) ?

OUI

NON

x **Si non, passez au tableau 14**

XIII - Partenariats pour la VAE et des bénéficiaires d'une VAE collective en 2019 selon le statut de la structure

Sont comptabilisés tous les dossiers examinés par un jury au cours de l'année 2019 (sans les préconisations post-jury)

VAE

Tableau 13

	Nombres de partenariats	Nombres de bénéficiaires	Décision du jury de VAE		Commentaire
			VAE totales accordées	VAE partielles accordées	
Avec des structures privées (entreprises, grands groupes...)	0	0	0	0	
Avec des structures publiques (collectivités territoriales, établissements publics...)	0	0	0	0	
Total	0	0	0	0	

Communication autour de la VAE

XIV - Le service de formation continue en charge de la VAE dans votre établissement, mène-t-il des actions de communication pour promouvoir la VAE ?

VAE

Tableau 14

	OUI	NON, pourquoi ? (manque de moyen (sous-effectif), un autre acteur s'en charge déjà (qui et comment), n'en voit pas l'intérêt (pourquoi)...)	Commentaire
Auprès des entreprises	x		
Auprès des autres services de l'Etat ou auprès des collectivités territoriales	x		
Auprès des médias locaux (presse écrite, radio, télévision)	x		
Au sein de l'université	x		
Autre (précisez dans la case commentaires)			

Si aucune action de communication n'est menée en particulier, comment les candidats connaissent-ils la VAE ?

Pôle emploi, entourage personnel, employeur

XV - Tableau de synthèse

SYNTHESE

Tableau 15

		Contrôle avec les autres tableaux
Nombre de dossiers de recevabilité déposés	124	124
Nombre de dossiers de recevabilité ayant reçu un avis favorable	71	71
Nombre de dossiers examinés par un jury de VAE	56	56
Nombre de VAE totales après examen par un jury de VAE	39	39
Nombre de VAE partielles après examen par un jury de VAE	16	16
Nombre de VAE refusées	1	1
Nombre de personnes ayant bénéficié d'une prise en charge financière totale ou partielle par un tiers	39	
Nombre de VAE après préconisations post-jury	4	

Nous vous remercions de votre participation !

Les réponses sont à transmettre par e-mail sous le format Excel, au plus tard le **31 mars 2020** à :
 Claire LETROUBLON
 Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP)
 Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (SIES)
 Département des études statistiques de l'enseignement supérieur (A2-1)
 e-mail : claire.letroublon@enseignementsup.gouv.fr
 tél : 01.55.55.43.99

Avant de nous renvoyer l'enquête, merci de compléter les coordonnées du correspondant du service de formation continue dans le tableau ci-contre :

Coordonnées	Académie	VERSAILLES	
	Nom Université	UNIVERSITE PARIS 10 NANTERRE	
Correspondant	Nom	Jean-Baptiste Portelli	
	E-mail	portelli@parisnanterre.fr	
	Téléphone	01.40.97.70.88	
Nombre de composantes participant à l'enquête			
Nom des composantes (écoles et instituts interne à l'université) qui participent à l'enquête		Service Formation Continue Paris Nanterre : Clara BERTRAND (cbertrand@parisnanterre.fr) IUT de Ville d'Avray : Géraldine SAINT-SURIN (g.saintsurin@parisnanterre.fr)	

Consignes pour

Calcul de la moyenne

Théoriquement, pour calculer la durée moyenne, on soustrait pour chaque candidat le nombre total de bénéficiaires.

Calcul de la médiane

Théoriquement, pour calculer la durée médiane, il faut d'abord calculer le nombre qui se situe au point milieu où 50 % des valeurs sont supérieures et 50 % sont inférieures. Pour déterminer quelle valeur constitue la valeur du milieu, on fait la médiane.

En pratique, vous pouvez plus simplement utiliser les fonctions

Entre l

Candidats	Date de dépôt du dossier de recevabilité (JJ/MM/AAAA)
Candidat 1	5/24/19
Candidat 2	2/3/19
Candidat 3	1/15/19
Candidat 4	3/14/19
Candidat 5	1/15/19
Candidat 6	2/2/19
Candidat 7	3/25/19
Total	
Moyenne	
Médiane	

Entre l'a

Candidats	Date de la décision favorable de recevabilité (JJ/MM/AAAA)
Candidat 1	
Candidat 2	
Candidat 3	
Candidat 4	
Candidat 5	
Candidat 6	
Candidat 7	
Total	
Moyenne	
Médiane	

Si VAE partielle accordée : entre la c	
Candidats	Date de la décision du jury de VAE ^A
	(JJ/MM/AAAA)
Candidat 1	
Candidat 2	
Candidat 3	
Candidat 4	
Candidat 5	
Candidat 6	
Candidat 7	
Total	
Moyenne	
Médiane	
P	
Candidats	Date de début d'accompagnement ^A
	(JJ/MM/AAAA)
Candidat 1	
Candidat 2	
Candidat 3	
Candidat 4	
Candidat 5	
Candidat 6	
Candidat 7	
Total	
Moyenne	
Médiane	

Calculer les durées moyenne et médiane de

pour chaque bénéficiaire la date d'examen du jury à la date de dépôt

pour calculer la durée d'une démarche VAE pour chaque individu puis sélectionner les durées supérieures à la médiane et 50 % qui sont inférieures.

Calculer la somme des individus (=n). Puis, on utilise la formule suivante :

--

Calculer les durées "moyenne" et "médiane" proposées par excel. En voir l'annexe

Date de dépôt du dossier de recevabilité et l'avis favorable

--

B
Date de la décision favorable de recevabilité

(JJ/MM/AAAA)

12/31/19
11/28/19
10/5/19
11/6/19
9/30/19
12/15/19
10/29/19

--

--

Date de l'avis favorable et l'examen du dossier par le jury de VAE

--

B
Date de l'examen du dossier par le jury de VAE

(JJ/MM/AAAA)

ns Excel		
dépôt du dossier de recevabilité. On en fait la somme qu'on divise ensuite par		
is ordonner les durées (les trier dans l'ordre ascendant). La durée médiane		
ante : $(n + 1) \div 2$. On regarde alors quelle durée s'inscrit en face de l'individu		
ici un exemple d'utilisation:		
B-A		
<i>Durée (en nombre de jours)</i>		
date de la décision favorable de recevabilité - date de dépôt du dossier de recevabilité = nombre de jours		
221j		
298j		
263j		
237j		
258j		
316j		
218j		
1811j		
259j		
258j		
B-A		
<i>Durée (en nombre de jours)</i>		
date de l'examen du dossier par le jury de VAE - date de la décision favorable de recevabilité = nombre de jours		
0		
0		
0		
0		
0		
0		
0		
0		
0,0		
0,0		

 suite à des préconisations		
B-A <i>Durée (en nombre de jours)</i>		
date d'obtention d'une VAE totale suite à prescription - date de la décision du jury de VAE = nombre de jours		
0		
0		
0		
0		
0		
0		
0		
0		
0,0		
0,0		
B-A <i>Durée (en nombre de jours)</i>		
date de l'obtention d'un ou plusieurs financements - date de début d'accompagnement = nombre de jours		
0		
0		
0		
0		
0		
0		
0		
0		
0,0		
0,0		